



2024 AAP CVEC Crous BFC - Fiche projet

IMPORTANT, À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE POURSUIVRE

La qualité de la vie étudiante et de campus est un facteur de réussite pour les étudiants. La CVEC (contribution vie étudiante et de campus) est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » en abondant les moyens déjà alloués par les établissements.

Dans ce cadre, le Crous Bourgogne Franche-Comté lance un appel à projet pour co-financer des actions portées par les acteurs de la vie étudiante.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1) Bénéficiaires

Etablissements accueillant des formations post-bac, collectivités, associations non-étudiantes et autres acteurs de la vie étudiante

> **IMPORTANT : les associations étudiantes bénéficient d'un dispositif spécifique** : Culture-actionS (financé par la CVEC) avec un accompagnement au montage de projet.

Contact obligatoire :

- sites universitaires de l'ex Bourgogne : frederic.sonnet@crous-bfc.fr / 03.45.34.86.15

- sites universitaires de l'ex Franche-Comté : selim.chanard@crous-bfc.fr / 03.81.48.47.91

2) Nature de projet

Domaines concernés par le projet :

- > **Accueil/Animation** : amélioration de l'accueil des étudiants et développement d'animation de la vie de campus
- > **Aménagement d'espace étudiants** : rénovation ou création d'espaces dédiés aux étudiants
- > **Culturel** : diversification des projets et événements artistiques et culturels afin d'en permettre leur accès au plus grand nombre
- > **Transition écologique** : développement d'action en faveur de la transition écologique sur les campus
- > **Santé** : amélioration de l'accès aux soins des étudiants, le renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé
- > **Social/Solidarité** : renforcement de l'accompagnement social des étudiants et des actions de solidarité
- > **Sportif** : développement de la pratique sportive des étudiants

3) Pour qui ?

L'action doit être destinée exclusivement aux étudiants du territoire de Bourgogne-Franche-Comté

4) Montant attribué

Le Crous ne peut pas être le financeur majoritaire de l'action. Des co-financements sont obligatoires (ressources propres, partenaires, collectivités, etc...).

Les établissements bénéficiant d'une part de reversement CVEC doivent le faire apparaître dans le budget prévisionnel.

L'aide CVEC-Crous attribuée sera comprise entre 1 000€ et 10 000€ par projet.

> Les dépenses non éligibles :

- Projet non-défini exclusivement aux étudiants
- Financement de masse salariale de titulaire ou personnel en CDI
- Projet intégré dans un cursus universitaire ET/OU sanctionné par une évaluation (exemple UE libre) ET/OU obligatoire pour les étudiants

5) Communication

Les actions financées devront impérativement valoriser le financement CVEC-Crous et apposer les logos "financé par la CVEC" et "Crous BFC" sur les supports de communication

6) Calendrier

Le projet doit se dérouler sur l'année universitaire 2024-2025.

Demande à faire avant le 30/09/2024.

Réponse transmise par mail en novembre 2024.

Versement de 50% de l'aide accordée en janvier 2025.

Bilan à transmettre avant le 30/10/2025.

Versement du solde de l'aide financière après transmission des bilans, en novembre 2025.

Contact : projets.cvec@crous-bfc.fr

* Obligatoire

1. Je confirme avoir lu les informations précédentes *

☐ Oui

STRUCTURE ET REFERENT.E DU PROJET

2. Nom de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

3. Adresse postale de la structure demandeuse *

4. Code postal *

La valeur doit être un nombre

5. Ville *

6. Type de structure *

ATTENTION, les associations étudiantes ne doivent pas compléter ce formulaire et contacter frederic.sonnet@crous-bfc.fr ou selim.charnard@crous-bfc.fr

- ☐ Etablissement d'enseignement supérieur
- ☐ Collectivité
- ☐ Association non étudiante
- ☐ Autre

7. SIRET *

La valeur doit être un nombre

8. Nom du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement (ex : Président.e, directeur.trice d'établissement)

9. Prénom du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

10. Fonction du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

11. Email du responsable de la structure *

Peut être une adresse générique

12. Nom du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

13. Prénom du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

14. Fonction du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

15. Email du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

16. Téléphone du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

LE PROJET

Rappel, une fiche projet = UN seul projet. Vous pouvez compléter plusieurs fiches projet.

17. Dans quelle thématique principale s'inscrit le projet ? *

- ☐ Social/Solidarité
- ☐ Transition écologique
- ☐ Accueil/Animation
- ☐ Culture
- ☐ Santé
- ☐ Sport
- ☐ Aménagement d'espace étudiant

18. Nom du projet *

19. Type de projet *

- ☐ Déjà financé par la CVEC-Crous
- ☐ Première demande de co-financement CVEC-Crous

20. Site(s) universitaire(s) où se déroulera l'action *

- ☐ Auxerre
- ☐ Belfort-Montbéliard-Sevenans
- ☐ Besançon
- ☐ Chalon sur Saône
- ☐ Cluny
- ☐ Dijon
- ☐ Dole
- ☐ Lons le Saunier
- ☐ Le Creusot-Montceau les Mines
- ☐ Mâcon
- ☐ Nevers
- ☐ Sens
- ☐ Vesoul

21. Date ou période de réalisation *

22. Description du projet, de manière simple et lisible (qui, quand, quoi, comment, où...) *

Entre 5 et 10 lignes

23. Comment le projet améliore les conditions de vie des étudiants ? *

Entre 5 et 10 lignes

24. De quelle manière les étudiants ont participé à l'évaluation du besoin ? Comment les étudiants participent-ils au projet ? *

Entre 5 et 10 lignes

25. Nombre d'étudiants ciblés par l'action *

- ☐ 1 à 50
- ☐ 51 à 100
- ☐ 101 à 300
- ☐ 301 à 500
- ☐ 501 à 800
- ☐ + 800

26. Profil des étudiants ciblés par l'action (ex : primo-arrivant, étudiants en difficulté, internationaux, filière particulière ...) *

27. Quelles sont les actions de communication envisagées ? *

Rappel : le logo "financé par la CVEC" doit systématiquement apparaître sur les supports de communication

28. En cohérence avec quel(s) axe(s) du Schéma Territorial de la Vie Étudiante Bourgogne-Franche-Comté 2024-2029 le projet est-il développé ? *

Pour rappel, le STVE BFC se structure autour de 4 ambitions :

- > Ambition 1 : Soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante
- > Ambition 2 : Accompagner la santé et le bien-être des étudiants
- > Ambition 3 : Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants
- > Ambition 4 : Améliorer l'accès à l'information en matière de vie étudiante

Sélectionnez au plus 3 options.

- ☐ Ambition 1 - Axe 1 - Favoriser l'intégration de tous les étudiants dans leur vie étudiante et sur leur site d'étude
- ☐ Ambition 1 - Axe 2 - Soutenir l'accès des étudiants au logement
- ☐ Ambition 1 - Axe 3 - Faciliter l'accès des étudiants à la restauration
- ☐ Ambition 1 - Axe 4 - Renforcer le développement des espaces de vie étudiante sur les sites d'études
- ☐ Ambition 1 - Axe 5 - Adapter les aménagements et les outils en matière de mobilité durable
- ☐ Ambition 2 - Axe 1 - Favoriser l'accès des étudiants aux soins et améliorer leur rapport à la santé
- ☐ Ambition 2 - Axe 2 - Améliorer l'identification et l'accompagnement des étudiants en situation de fragilité
- ☐ Ambition 2 - Axe 3 - Accompagner, renforcer et promouvoir les politiques d'égalité et d'inclusion portées par les acteurs de l'ESR
- ☐ Ambition 2 - Axe 4 - Favoriser l'accès des étudiants à la pratique d'une activité physique et sportive
- ☐ Ambition 3 - Axe 1 - Encourager l'ouverture et l'accès à la culture
- ☐ Ambition 3 - Axe 2 - Conforter/Développer des dynamiques de vie étudiante sur les sites d'études
- ☐ Ambition 3 - Axe 3 - Développer et valoriser l'engagement étudiant et l'emploi étudiant
- ☐ Ambition 3 - Axe 4 - Poursuivre l'accompagnement des étudiants pour favoriser leur mobilité internationale
- ☐ Ambition 4 - Axe 1 - Améliorer la transmission des informations relatives à la vie étudiante à destination des étudiants
- ☐ Ambition 4 - Axe 2 - Rendre l'offre vie étudiante plus visible et accessible

29. Quels sont les autres co-financeurs principaux du projet ? *

Précisez les montants et type d'implication (valorisation...)

INDICATEURS D'EVALUATION

Quels sont les indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui permettront d'évaluer la réussite du projet ?

30. Indicateurs quantitatifs (ex : nombre d'étudiants bénéficiaires de l'action) *

2 à 5 lignes

31. Indicateurs qualitatifs (ex : retombées sur le milieu étudiant...) *

2 à 5 lignes

BUDGET PREVISIONNEL

À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE POURSUIVRE :

En complément des informations transmises ci-dessus, un budget prévisionnel du projet est à transmettre par email à projets.cvec@crous-bfc.fr (modèle à télécharger sur <https://www.crous-bfc.fr/le-crous/cvec/>, paragraphe "Appel à projet CVEC").

Le budget prévisionnel devra comporter l'ensemble des dépenses prévues pour le projet ET les recettes. Le budget doit obligatoirement être complété tel que demandé, tout autre document ne sera pas accepté.

RAPPEL :

- Le budget doit obligatoirement être équilibré
- Il doit comporter des informations claires en terme d'intitulé et de montant
- Le Crous ne doit pas être le financeur majoritaire du projet
- Le montant demandé à la CVEC-Crous doit obligatoirement apparaître sur votre budget
- Les informations indiquées ci-dessus doivent être identiques aux données sur le budget prévisionnel transmis

32. Montant CVEC-Crous sollicité *

Le nombre doit être compris entre 1000 ~ 10000

33. Montant de l'autofinancement de la structure demandeuse *

La valeur doit être un nombre

34. Montant total des autres cofinancements (hors CVEC Crous) *

La valeur doit être un nombre

35. Montant total du projet
(= sollicitation CVEC Crous + autofinancement + autres cofinancements) *

La valeur doit être un nombre

INFORMATION A LIRE AVANT DE FINALISER LE FORMULAIRE

Afin que votre demande soit prise en compte, l'envoi du budget prévisionnel est impératif (modèle à télécharger sur <https://www.crous-bfc.fr/le-crous/cvec/>, paragraphe "Appel à projet CVEC").

Merci de remplir ce modèle précis et de l'envoyer **avant le 30 septembre 2024** à : projets.cvec@crous-bfc.fr

Sans ce document, votre dossier ne pourra pas être évalué.

Vous pouvez désormais cliquer sur "ENVOYER" pour valider les informations complétées sur le présent formulaire.

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms